

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18135 - 70ÈME ANNÉE

## Visite de Corina Cretu, Commissaire européenne à la Politique régionale

### Projet dit de NRL, filière canne-sucre, APE : 3 sujets décisifs au programme

À la veille de l'arrivée de Corina Cretu, Commissaire européenne chargée de la Politique régionale, Paul Vergès a tenu une conférence de presse pour rappeler trois sujets sur lesquels la responsable européenne ne pourra pas faire l'impasse : le projet dit de nouvelle route du littoral, l'avenir de la filière canne et les conséquences des accords de partenariat économique.



Paul Vergès hier en conférence de presse.

**P**aul Vergès a rencontré hier les journalistes pour préciser les enjeux de la visite de la Commissaire à la politique régionale qui arrive aujourd'hui dans l'île. « C'est une rencontre qui va peser très lourd dans les années à venir »,

a introduit Paul Vergès au sujet de la visite de Corina Cretu, Commissaire européenne chargée de la Politique régionale. « Elle vient donner un point final à la programmation des crédits européens qui vont s'appliquer de 2014 à 2020 », a expliqué le

sénateur. En effet, la responsable de la politique régionale d'une Union européenne de 28 États membres, soit plus de 250 régions, va consacrer quatre jours à une région ultrapériphérique située à 10.000 kilomètres de l'Europe.

Jeudi 19 Septembre 1985

LA VIE DANS NOS COMMUNES

7

## SAINT-LOUIS

La mission des parlementaires européens dans un bidonville

## Grave, très grave !

«Si nou swagne pi zanimo nou sra pli mizère». Dans le bidonville de l'Abattoir (Saint-Louis), la femme s'adresse directement aux parlementaires européens. Elle appuie ainsi la démonstration de Paul Vergès en soulignant une des difficultés de la résorption de l'Habitat insalubre à la Réunion.

Le député réunionnais au Parlement Européen a montré, à travers l'exemple concret du quartier populaire de l'Abattoir, l'importance du problème de l'habitat insalubre dans notre pays. «La moitié du parc des habitations est à reconstruire. Au rythme actuel (2000 par an) nous mettrons 30 ans à régler la question» a-t-il noté.

Aucun exhibitionnisme dans cette visite des parlementaires européens dans le bidonville de l'Abattoir mardi après-midi et Paul Vergès a tenu à souligner qu'une telle visite était dure pour les habitants du quartier. Mais c'est en quelque sorte un mal nécessaire.

La mission des parlementaires européens a écouté sur place les explications de Paul Vergès et de Claude Hoarau. Le maire de Saint-Louis, en réponse à une question, a souligné: «Il y a une volonté farouche de la population de sortir du bidonville. Mais on ne peut satisfaire que 20% des demandes».

Il y a d'abord un problème de crédits. Ainsi, pour le quartier de l'Abattoir, le financement de études, des V.R.D. (voies et réseaux divers), des accessoires sociaux (aide au logement, relogement provisoire...) est pratiquement en place (voir encadré). Mais l'opération ne démarrera certainement pas cette année, car une incertitude pèse sur le financement de la construction des cas.

**Charges nouvelles**

«Il existe au sein du bidonville

une sorte d'organisation et de solidarité, de façon qu'un petit revenu soutienne la famille» a souligné Paul Vergès à ses collègues. Dans la cour de la case visitée par la mission des parlementaires européens, un petit élevage familial (cochons, cabris, volailles) s'est développé. C'est le complément de revenu indispensable à la survie.

La question des crédits réglés, ce qui ne peut se faire qu'avec l'aide du gouvernement français et de la communauté européenne, se pose un nouveau problème. Non seulement, le revenu d'appoint disparaît dans l'habitat, mais, ajoute le maire du Port, «quand vous relogez, la famille a des charges nouvelles (électricité, eau, loyer...).

**Comment payer ?**

La disparition des bidonvilles exige la maîtrise du foncier et des emprunts pour construire. «Avec 35% de la population au chômage, comment payer?» s'interroge le maire du Port devant la mission parlementaire. «C'est un nouveau problème que l'on vous pose, plus compliqué que celui du tourisme» a-



Conjuguer les moyens pour résoudre les problèmes de logement.

Paul Vergès et ses collègues du Parlement Européen: une démonstration sur le terrain.



Au Parlement européen, Paul Vergès avait joué un rôle important dans la création du concept de RUP. Ici la visite d'une délégation du Parlement européen à La Réunion en 1985, découlant de son initiative.

**Visite importante**

Le sénateur a donc tenu à saluer l'importance de cette visite compte-tenu des sujets abordés dans cette programmation de 6 ans.

« Dans ces 6 ans, nous savons que des décisions prises vont s'appliquer », a précisé Paul Vergès. Le parlementaire a choisi de mettre trois sujets en avant :

1. Tout d'abord la nouvelle route entre Saint-Denis et La Possession, appelée Nouvelle route du littoral par les auteurs du projet.
2. Le sort de la filière canne-sucre. Quelle décision pour les 38 millions d'aide nationale qui doivent s'ajouter aux 90 millions après 2017 ?
3. Les accords de partenariat économique entre l'UE et les pays anciennement colonisés de l'ACP vont être signés. L'économie de La Réunion devra s'intégrer non seulement à l'Europe, mais aussi à la concurrence d'un ensemble de pays voisins peuplés de 600 millions d'habitants qui a des coûts de pro-

duction beaucoup moins élevés.

trapériphérique.

**« Dépasser le statut des RUP »**

« Ces trois événements sont décisifs », a dit Paul Vergès. La conférence de presse a développé ces trois points décrits dans les pages suivantes. Voici la conclusion de l'exposé du sénateur : « Mme Cretu est membre de la Commission », elle va visiter par bateau les travaux de la NRL, elle doit aller à l'usine sucrière de Bois-Rouge et parler des crédits européens. Paul Vergès a estimé que la Commissaire européenne « est impliquée dans la recherche de solutions pour amplifier et dépasser le statut des RUP ». Il ne s'agit plus seulement de l'intégration à l'Europe de 500 millions d'habitants mais aussi dans la région est-africaine forte de 600 millions d'habitants. C'est cette double intégration qui est porteuse du dépassement du statut de Région ul-

**Pour l'union des Réunionnais sur l'essentiel**

« Le monde politique réunionnais confronté à ses responsabilités historiques », a rappelé Paul Vergès, en notant de cette classe une « discrétion exemplaire sur ces problèmes, alors que le sort des Réunionnais est en cause ». Ce silence concerne en particulier les personnes qui sont déjà candidates pour conduire une liste aux régionales. Avenir de la nouvelle route du littoral, de la filière canne et de l'économie réunionnaise dans les APE, autant de sujets décisifs qui plaident pour une union des Réunionnais sur l'essentiel, comme l'a souligné le sénateur.

## Edito

### Démolisseurs et diviseurs, même combat ?

**L**a semaine dernière, Témoignages a écrit qu'il fallait imposer aux démolisseurs la rigueur du rassemblement sur un projet. La même remarque vaut pour les diviseurs. Faisons encore appel à l'histoire.

Depuis que la Région existe, le PCR a participé à toutes les coalitions qui l'ont dirigée, sauf la dernière mandature. Entre 1983 et 2010, la Région a été présidée par Mario Hoarau, Pierre Lagourgue, Camille Sudre, Margie Sudre, Paul Vergès. Il est bon de noter que lorsque l'élection de Camille Sudre est attaquée, le PCR a été loyal en suivant la consigne unitaire. Margie Sudre est proposée pour la présidence. Elle est élue. C'est le respect du choix du partenaire. Mais très vite, elle se met au service de la division, en se présentant à l'élection de Député dans la circonscription du Port, Possession, Saint-Paul et Trois Bassins contre le PCR. Malgré cette situation inconfortable, les élus du PCR ont toujours su sauvegarder l'essentiel.

Sous l'actuelle mandature, chacun a pu mesurer combien l'apprentissage de la loyauté entre partenaires est un exercice souvent difficile à tenir. Malgré cela, l'opposition fait un travail remarquable. Les élus de l'Alliance défendent pied à pied les intérêts des Réunionnais. Plus largement, de Tak, en passant par Camille Sudre, l'opposition mène un travail résolu. D'emblée, les élus ont écarté la facilité et le populisme. Sur des dossiers importants comme la Nouvelle Route en Mer, le Tram Train, le budget et le transport, les positions sont tranchées.

Dans ces conditions, pourquoi l'équipe sortante serait-elle moins légitime pour conduire ou organiser le rassemblement tant souhaité ? D'où vient cette propension à utiliser les médias pour se déclarer candidat et menacer, ensuite, les autres de se mettre derrière ? Il y a un manque de réalisme évident. Pourquoi les médias devraient-ils se rendre complice d'actes désespérés de la part de candidat-tes surgissant du néant régional et voulant imposer leur posture, à la veille d'élections.

Ces personnes bavardent beaucoup mais ne parlent jamais de ce qu'ils souhaitent réaliser. Peut-on viser le consensus avec l'esprit de diviseur ?

**J.B.**

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès  
70e année  
Directeurs de publication :  
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergès ; 1957 - 1964 : Paul Vergès ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany  
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;  
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX  
Rédaction  
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29  
E-mail : redaction@temoignages.re  
SITE web : www.temoignages.re  
Administration  
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23  
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re  
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

## À quelques mois de la conférence COP21 de Paris

# La responsabilité de l'Europe engagée dans un chantier destructeur pour l'environnement

Pour le sénateur, le passage de Corina Cretu, Commissaire européenne chargée de la politique régionale, au large de la route en mer sera le premier engagement officiel de Bruxelles sur ce grand chantier destructeur pour l'environnement. « On ne peut pas dire que c'est un piège monté par la direction de la Région. Elle y va volontairement et y engage sa responsabilité », a dit avec force Paul Vergès.



Le conseil national pour la protection de la nature s'est prononcé contre ce projet. Les associations de citoyens et de environnementales ont fait part de leur opposition à la route en mer. L'Europe va-t-elle s'engager dans cette catastrophe à quelques mois de la conférence de Paris sur le climat ?

**L**e chantier de la NRL bénéficie de crédits européens : 180 millions d'euros. Ils se répartissent entre 80 millions dans le FEDER 2006-2014, et 100 millions d'euros pour le FEDER 2014-2020. C'est énorme, pour un projet dont on veut accélérer la réalisation « et dont la caractéristique principale est l'atteinte à l'environnement et la biodiversité », a rappelé Paul Vergès. Le projet dit de nouvelle route du littoral n'a d'ailleurs fait l'objet d'aucune évaluation de son coût final.

Sur le plan environnemental, c'est une évaluation négative sur toute la ligne. Le sénateur a rappelé en particulier l'avis négatif du Conseil na-

tional pour la protection de la nature. Pour passer outre cette décision unanime, la Région Réunion a bénéficié de dérogations. Paul Vergès a insisté sur la tenue en décembre de la conférence de Paris sur le climat, un temps fort également de la lutte pour la biodiversité.

Corina Cretu est Commissaire européenne en charge de la Politique régionale. Cette semaine, ce sera la première fois qu'une personnalité ayant un tel niveau de responsabilité visitera ce chantier. Pour souligner la caractéristique maritime de la NRL, elle visitera en bateau les premiers travaux.

À la veille de conférence de Paris,

cela voudra dire une approbation tacite de la Commissaire. C'est pourquoi le document présenté par La Réunion à la conférence COP21 sera illustrée par une photo de Corina Cretu sur un bateau faisant face à un chantier destructeur pour l'environnement.

« On ne peut pas dire que c'est un piège monté par la direction de la Région. Elle y va volontairement et y engage sa responsabilité », a dit avec force Paul Vergès. Le sénateur a rappelé que c'est par bateau qu'arriveront sans doute les millions de tonnes de matériaux de Madagascar nécessaires aux besoins du projet.

## Visite de Corina Cretu à Bois-Rouge

# Engagement d'une membre de la Commission dans la crise de la canne à sucre

Pour le sénateur, le passage de Corina Cretu, Commissaire européenne chargée de la politique régionale, au large de la route en mer sera le premier engagement officiel de Bruxelles sur ce grand chantier destructeur pour l'environnement. « On ne peut pas dire que c'est un piège monté par la direction de la Région. Elle y va volontairement et y engage sa responsabilité », a précisé le sénateur.



Bois-Rouge est une des deux dernières usines sucrières de La Réunion.

**P**aul Vergès a annoncé que Corina Cretu va visiter Bois-Rouge. C'est une unité industrielle au cœur de la crise de la canne à sucre. Toute campagne sucrière doit débiter dans le cadre d'une convention canne, le document qui fixe le prix de la canne à sucre payée au planteur en fonction des contributions de l'industriel et de l'État.

C'est la première fois qu'à deux mois de la coupe, la convention n'est pas signée. Le problème pas technique mais financier, a précisé le sénateur. Dans deux ans, c'est la suppression du quota qui était la garantie du prix d'intervention de l'Europe pour acheter le sucre invendu. Ce prix d'intervention est au-dessus du cours mondial, fixe pendant toute la durée d'une PAC soit 6 an-

nées. En 2017, cette protection n'existera plus. Le sucre réunionnais sera face à la concurrence mondiale, et au lieu du prix d'intervention ce sera le cours mondial, nettement inférieur et fluctuant.

Les industriels s'interrogent sur l'engagement de l'État à compenser cette perte et refusent de signer au-delà de 2017. Les planteurs revendiquent une convention-canne d'au moins 5 ans, soit jusqu'en 2020 au minimum.

C'est la raison de l'engagement pris par le président de la République lors de sa visite à Bois-Rouge le 21 août dernier : aux 90 millions il faudra ajouter 38 millions pour faire face à la fin des quotas, mais il faut l'accord de la Commission européenne pour autoriser la France à verser ces subventions.

Corina Cretu est membre de la Commission européenne, chargée de la politique régionale. « Elle est responsable du développement économique de La Réunion. Elle ne peut pas échapper à une réponse. Elle ne peut pas dire on verra. Elle est attendue », a souligné Paul Vergès, pour qui « il n'est pas pensable que l'Europe n'accorde pas son aval à la demande du gouvernement français ».

« Par sa visite à Bois-Rouge, la Commissaire s'engage personnellement », a ajouté le sénateur qui conclut : « on ne peut pas dire que c'est un piège monté par la direction de la Région. Elle y va volontairement et y engage sa responsabilité ».

## Signature de l'accord de partenariat économique entre l'UE et l'Afrique australe et orientale

### L'après RUP se décide maintenant

**Au cours des 5 prochaines années, La Réunion, en tant que région de l'Union européenne, sera également intégrée à une vaste zone de libre-échange composée par les États signataires d'un accord de partenariat économique avec l'UE. Pour Paul Vergès, c'est l'annonce la fin de la période des régions ultrapériphériques. Quel sera le concept qui permettra à La Réunion de réussir le pari de cette double intégration ?**



**Quel avenir pour les produits réunionnais dans un marché de 600 millions d'habitants ?**

L'Union européenne a adhéré à l'Organisation mondiale du commerce. Une conséquence est la fin des accords préférentiels signés avec des pays tiers. C'est le cas des accords de Lomé, entre l'Union européenne et les anciennes colonies regroupées sous l'abréviation de pays ACP (Afrique, Caraïbe et Pacifique). Pour continuer les relations commerciales avec les pays ACP, l'Union européenne a proposé les accords de partenariat économique. Ils se négocient entre l'Union

européenne d'une part, et des blocs régionaux d'autre part. Les pays voisins de La Réunion, dont les îles de l'océan Indien, font partie de celui de l'Afrique orientale et australe. De l'Afrique du Sud à l'Éthiopie en passant par Madagascar, c'est un ensemble de 600 millions de personnes qui va s'intégrer à une Europe forte de 500 millions d'habitants.

C'est donc un problème majeur posé aux autorités de La Réunion et de France.

La Réunion est intégrée à l'Europe, elle va l'être à un autre ensemble qui sera lié par accord à l'Europe. Quel sera l'avenir de l'économie de notre île, face aux produits européens et ceux fabriqués chez nos voisins à un coût défiant toute concurrence ?

« C'est le problème le plus important à régler. Nous ne sommes tenus au courant de rien. Notre sort de Réunionnais va être réglé, et rien n'est dit », a averti Paul Vergès.

En tant que membre du Parlement européen, l'élu réunionnais avait été un des acteurs de la création du concept de région ultrapériphérique (RUP). Ce dernier était la traduction de réflexions sur le devenir des îles loin de l'Europe au sein de l'Union européenne. Le débat eut lieu notamment entre Paul Vergès et le cabinet de Jacques Delors, alors président de la Commission européenne. Le statut de RUP répond à des critères tels que l'insularité, l'éloignement de l'Europe... en rapport avec une intégration à l'ensemble européen. Mais la signature prochaine de l'APE bouleverse cet équilibre en ajoutant une nouvelle intégration. « Où est la réflexion du gouvernement français ? », a interrogé Paul Vergès.

Cette question sera tranchée dans les cinq années à venir, période de gestion des fonds européens. C'est aussi là que la croissance démographique pèsera de tout son poids. En 1947, Madagascar avait 4 millions d'habitants, 23 millions l'an dernier et 55 millions en 2050. Les États-Unis cherchent déjà à se positionner, a expliqué le sénateur. Madagascar était invitée au premier sommet Afrique/États-Unis organisé l'an dernier à Washington. Le couple présidentiel a ainsi été photographié avec les Obama.

Ces changements montrent que la période des RUP touche à sa fin, « qu'est-ce que l'Europe prévoit pour nous ? », conclut Paul Vergès.

## Utilisation d'armes interdites par l'Arabie saoudite

# La situation au Yémen reste préoccupante

**La campagne aérienne menée par la coalition, initiée par l'Arabie saoudite, a fait plus de 1 200 morts et plus de 5 000 blessés, depuis le 26 mars 2015. En un mois, les pertes humaines sont considérables et les dégâts matériels importants.**

**D'**après l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), la destruction d'infrastructures, notamment les routes, freinent la distribution de médicaments. Ce qui contribue à la crise humanitaire dans le pays, celle-ci touche plus de 7,5 millions de personnes affectées par le conflit entre la coalition militaire de l'Arabie saoudite et les milices chiites, Houthis.

Le nombre important de pertes humaines en quelques semaines pourrait s'expliquer par l'utilisation des munitions à fragmentation fournies par les États-Unis à la coalition de l'Arabie saoudite. Cette dernière aurait utilisé ces armes lors de raids aériens contre des rebelles chiites au Yémen, ce qui est interdit par un traité international, a dénoncé dimanche 3 mai, l'organisation non gouvernementale, Human Rights Watch (HRW).

### HRW affirme avoir des preuves

Plusieurs éléments crédibles prouvent l'usage de cet armement depuis la mi-avril. Photos, vidéos et autres documents indiquent l'utilisation des munitions en grappe ces dernières semaines dans des frappes de la coalition sur le gouvernorat de Saada, bastion des rebelles Houthis dans le nord du Yémen, a annoncé HRW dans un communiqué de presse.

L'organisation de défense des droits de l'Homme a affirmé ses accusations. HRW a analysé des images satellites, assurant que ces sous-munitions semblent avoir atterri sur un plateau cultivé, à 600

mètres de zones habitées. Ces sous-munitions explosent après coup, créant des dangers à long terme pour les civils.

Les armes à sous munition sont interdites, depuis 2008, par un traité des Nations Unies adopté par 116 pays, hormis le Yémen, l'Arabie saoudite, les États-Unis. « Ces armes ne devraient jamais être utilisées, en aucune circonstance », a affirmé Steve Goose, directeur à HRW qui suit les questions d'armements.

En effet, ces armes n'explosent pas toujours à l'impact au sol, ce qui rend les zones dangereuses pour les populations qui continuent d'être estropiés ou tués des années ou même des décennies après la fin des hostilités. Au-delà des blessures, les armes à sous-munitions contaminent les terres arables, tuent le bétail et détruisent les abris, freinant le développement économique des pays touchés par ces sous-munitions.

### La confrontation continue

L'Arabie Saoudite poursuit sa campagne aérienne contre le Yémen, afin d'empêcher les Houthis de prendre le contrôle du pays. À la suite des accusations d'HRW et du dernier de l'OMS, l'Iran a haussé le ton contre Riyad, dimanche 3 mai.

Le vice-ministre iranien des Affaires étrangères, Hossein Amir-Abdollahian, a déclaré : « Nous considérons la sécurité du Yémen comme la sécurité de la région et de l'Iran (...) Il ne sera pas permis que d'autres jouent avec notre

sécurité commune par des actions aventuristes », selon Radio France Internationale. Ce dernier a de nouveau appelé la coalition à mettre fin aux frappes militaires contre le Yémen.

Une demande balayée de la main pour l'Arabie Saoudite et ses alliés arabes sunnites qui continuent leur campagne militaire quotidienne contre les rebelles chiites et leurs alliés.

Pour résoudre le conflit, Téhéran a demandé la mise en place d'un dialogue inter-yéménite sans ingérence étrangère, alors que l'Arabie Saoudite exige que les parties yéménites se retrouvent à Riyad pour toute négociation. La tension reste à son comble entre Téhéran et Riyad, qui s'opposent au Yémen, mais également sur la situation en Syrie, en Irak, au Liban et à Bahreïn.

En attendant, le pétrole et la nourriture commencent à manquer au Yémen, laissant craindre « un effondrement du pays d'ici quelques jours », d'après l'ONU, qui a indiqué que « les services encore en fonction dans le pays en termes de santé, d'eau et de nourriture sont en train de disparaître parce que le pétrole ne rentre plus », a prévenu Johannes Van Der Klaauw, le coordinateur humanitaire de l'ONU pour le Yémen, dans un entretien à l'AFP.

**Sai Lin**

# Oté

## Lo biomimétism ? kèl bon l'okazyon pou nou ? ... sof si sé pou angrès lé z'ot !

*« L'ékonomi la konésans, ala l'avnir La Rényon. » Sa sé in n'afèr té i pé lir dann zournal Lo Poin la parète vantredi 24 avril. Kisa la fè sa ? In onm de syans i apèl Idriss J Aberkane dsi lo sit internet lo zournal. Solon li, i fo in gro l'invéstimman dann lo biodiversité pou dévlop bann pouvo téknolozi . Pou gingn kosa ? Solon l'onm de syans, éspésyalis bann neuro syans, sa i roprézant in marshé plis mil milyan dollar. Nana do koi mète do bèr dsi lo zépinar é pa arienk sa !*

*Lo savan i vé parl lo bio-mimétism (l'émitasyon bann zaimo pou tir parti zot kapab) épi li di nana in an l'université Vancouver la mète o poin in prozé i apèl « Abigaille », in robo sis pate kapab grinp dsi bann mir épi va zoué in bon rol pou éspalor l'éspas. Kèl zaimo la donn so l'idé solon zot ? Lo géko diurne, pousyèr do l'or... Si zot i vé, sé nout margouya, é pa pliské sa : so lézar ni vé tyé kan li rant dan la kaz pars li fè tak-tak-tak épi li larg son pisa tazantan é li Sali nout zoli mir... Ala ké sé li k'i pèrmète fè lo masine moïn la di an-o la.*

*Pou lo savan nou la parlé : « La konésans sé nout nouvo pétrol é la biodiversité in gran rézèvoir la konésans » - li di mèm in rézèvoir imans ! Nout péi La Rényon sé in gran sant pou la biodiversité é in rézèvoir « imans » pou la konésans, in gran trézor pou mète an valèr. L'èr-la, ni koné ousa i lé nout trézor, mé kisa i sa mète sa an valèr é kisa i sava an profité. Si ni gingn tir nout tar, lé bon pou nou, si ni gingn pa arien é si ni dobout gète... Kèl okazyon manké mé z'ami , si sé pou angrès lé z'ot.*

*NB in nouvèl moïn la lir dann Imaz press reunion.*

**Justin**

**« Pèz dsi la tèt, pou oir si la ké i bouj »-in kozman pou la rout**

Kozman-la, na in sans prop épi in sans figiré. In sans prop ? Kan ou i trouv in koulèv alonzé dann zèrb. Soi li dor, soi li lé mor. Si ou i mète lo pyé dsi son tète, si li bouj pi li lé mor, si li bouj li lé ankor vivan... Astèr alon oir lo sans figiré. In moun i pé an avoir fé in n'afèr, pétète li la pa fé. Donk, sak i vé konète la vérité, i amors la pèrsonne avèk in késtyon, sansa par in parabol, épi i gard lo réaksyon.

Si sa i fé dsi lo moun konm dolo dsi la plime kanar, lo bouj la pa fé arien. Si li nana in n'afèr pou kashyète, kisoï par son répons, kisoï par mouvman son figir, ébin va débisk ali. Sé sa « pèz dsi la tète, pou oir si la kéï bouj ». Sa i di azot kékshoz ? Arien ditou ? Zot lé pa dakor ? Kalkil bien, fé travay z'ot koko é zot va oir si rant-rant ni tonm pa, kékfoi, dakor rantre nou.